



# **CONSULTANT POUR LE TRACAGE DES ALLOCATIONS BUDGETAIRES ET DES DEPENSES ANNUELLES 2016 ET 2017 SUR LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION EN COTE D'IVOIRE**

## **TERMES DE REFERENCE**

La Société Civile Ivoirienne Engagée pour la Nutrition (SCIEN), plateforme de la société civile SUN de Côte d'Ivoire et Action Contre la Faim Côte d'Ivoire en collaboration avec le Secrétariat Technique Permanent du Conseil National pour la Nutrition recrute un consultant national pour le traçage des allocations budgétaires et les dépenses annuelles 2016 et 2017 sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en Côte d'Ivoire.

### **1. Contexte**

La situation de la malnutrition demeure préoccupante en Côte d'Ivoire (CI) avec un taux national de 21,6% vs 29,6% au Nord pour la malnutrition chronique et 6% national (6,6% au Nord) de malnutrition aigüe globale (MICS 5).

La malnutrition, par ses effets négatifs sur le développement du capital humain et sur sa productivité au travail, impose des coûts socio-économiques importants aux individus, aux communautés, et à l'Etat.

De même, la malnutrition est un facteur aggravant de la mortalité maternelle et infantile. Elle explique en moyenne 33% de décès chez les enfants, soit une perte de vie estimée à 128 354 décès d'enfants de moins de cinq ans chaque année. La carence en fer (l'anémie sévère) contribue de 20 à 40% des décès maternels chez les femmes enceintes (MICS 5).

Pour apporter une réponse à cette situation qui constitue au-delà d'un problème de santé publique, un problème de développement, le Gouvernement s'est engagé à faire de la Côte d'Ivoire un pays débarrassé de la faim et de la malnutrition.

Cet engagement a été renforcé par l'adhésion au mouvement mondial Scaling-Up Nutrition (SUN) en juin 2013 et par la création par décret 2014-433 du 16 juillet 2014 du Conseil National pour la Nutrition placé sous la présidence du Premier Ministre.

Suite à cette adhésion, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une nouvelle politique multisectorielle de nutrition qui définit les orientations stratégiques pour une réponse coordonnée des différents secteurs afin d'améliorer durablement le statut nutritionnel de la population et de favoriser une croissance et un développement plus inclusif.

Un Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) a été élaboré pour opérationnaliser cette politique. Le coût global de ce plan est de 267 milliards FCFA dont 15% seront financés par l'Etat ivoirien et 85% à mobiliser auprès des partenaires au développement.

Dans l'optique d'apprécier le niveau de contribution des différents acteurs (Etat et partenaires au Développement) depuis la mise en œuvre du PNMN, la Société Civile Ivoirienne Engagée pour la Nutrition et Action Contre la Faim en collaboration avec le Conseil National pour la Nutrition à travers le Secrétariat Technique Permanent du SUN, conduit une étude d'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles du Gouvernement, sur les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition.

### **2. BUT ET OBJECTIFS DE LA CONSULATTAION**

#### **2.1. But**

Faire une analyse des budgets 2016 et 2017 des actions et projets spécifiques ou sensibles à la nutrition.

## 2.2. Objectif

Retracer les financements alloués aux interventions nutritionnelles en Côte d'Ivoire en 2016 et 2017 pour déterminer les progrès et/ou les gaps de financements et proposer des stratégies pour la mobilisation de ressources additionnelles

## 3. METHODOLOGIE

Evaluation de l'allocation des fonds dédiés à la nutrition par les ministères et autres organes de l'Etat en charge d'un portefeuille intégrant des interventions sensibles à la nutrition. .

Pour ce faire, le consultant s'appuiera sur la collecte de données, la revue documentaire (la loi de finances, la loi de règlement, analyses budgétaires antérieures ou examen des dépenses publiques, etc.) et des entretiens avec des informateurs clés.

Il devra faire une analyse de ces informations afin d'apprécier les sommes allouées aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en 2016 et 2017 dans le cadre du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016- 2020 pour déterminer les potentiels augmentation(s)/diminution(s) et gaps existants.

Le consultant pourra calculer l'allocation globale / par personne, en fonction du montant total du budget nutrition, ou de l'allocation par habitant pour certains programmes spécifiques liés à la nutrition.

Il aura également à présenter les absorptions des ressources financières réellement mobilisées pour la nutrition en comparant des résultats de l'analyse avec les priorités définies en matière de nutrition notamment dans le PNMN

Enfin, le consultant devra à partir des résultats proposer des stratégies pour la mobilisation de ressources additionnelles pour le financement du PNMN.

## 4. MISSIONS

- ✓ Effectuer une revue littéraire et collecter les informations pertinentes sur les thématiques développées ci-dessus (plans et politiques pertinents contenant des informations budgétaires, budgets nationaux, discours, etc.).
- ✓ Développer et s'accorder sur une méthodologie à présenter sous forme de tableau, permettant d'analyser les données financières (disponibles) de 2016 et 2017.
- ✓ Mener des discussions avec la SCIEN et inclure les opinions des membres dans le rapport
- ✓ Interroger des partenaires pertinents choisis parmi les Ministères, les partenaires des ONG, les communautés.
- ✓ Analyser les données, en tirer des conclusions et formuler des recommandations clés qui indiqueraient les voies à suivre pour que le budget réponde de la manière la plus adaptée aux besoins actuels dans le secteur de la nutrition.
- ✓ Comparer les conclusions avec les priorités liées à la nutrition / PNMN.
- ✓ Calculer le montant qui serait nécessaire pour réduire la malnutrition selon les cibles nationales fixées par le gouvernement, et évaluer ces objectifs.
- ✓ Préparer une liste de ressources et documents destinés à être utilisés pour d'autres consultations.
- ✓ Présenter les conclusions à la SCIEN et les parties prenantes et discuter des recommandations et des étapes suivantes.

## 5. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Le consultant devra présenter au plus tard 7 jours après le début de sa mission **un rapport initial** de 5 pages maximum, définissant un programme de travail, un calendrier provisoire et une méthodologie détaillée. Ce rapport initial sera discuté avec la SCIEN et la STP CNN.
- ✓ **Une présentation PowerPoint** devra être exposée au cours d'un atelier de validation du rapport. Elle se concentrera sur les principales conclusions et recommandations issues de l'étude.
- ✓ **Un rapport final** de 30 pages maximum (hors annexes) devra clairement exposer les constats, conclusions et recommandations. Ce rapport devra contenir deux parties clairement distinctes, une sur les allocations budgétaires et une autre sur les dépenses avec une comparaison des montants des bailleurs de fonds et de l'Etat.
- ✓ Le consultant devra élaborer un résumé succinct qui servira de base aux futurs dialogues et à la dissémination des résultats obtenus.
- ✓ **Le rapport final devra être soumis dans les 10 jours suivant la fin de la mission.**

## 6. DUREE

Cette évaluation sera effectuée entre le 01 et 30 Novembre 2018 pour un délai maximum qui n'excède pas 30 jours calendaires.

## 7. LOCALISATION

Côte d'Ivoire, Abidjan ;

## 8. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES ATTENDUESP

- Formation en santé publique, nutrition, économie, développement ou sciences politiques
- Expérience confirmée dans la conduite d'analyse budgétaire axée sur la nutrition ou tout autre secteur pertinent (santé, sécurité alimentaire, agriculture)
- Compréhension approfondie des problématiques liées à la nutrition et à la santé en Côte d'Ivoire
- Excellente connaissance de l'organisation du système de santé et autres secteurs contributeurs de la nutrition
- Capacité confirmée à présenter des documents écrits clairs, concis et d'une manière intéressante/convaincante à destination d'un public diversifié
- Excellentes capacités d'analyse et d'expérience en matière d'analyses quantitatives
- Esprit d'initiative et capacité à travailler de manière autonome au sein d'équipes multiculturelles

## 9. MODALITE DE SOUMISSION

Les personnes intéressées par cette offre sont priées de nous envoyer Curriculum Vitae, lettre de manifestation d'intérêt et proposition technique et financière comprenant un chronogramme détaillé des étapes de réalisation/finalisation de la recherche ; le forfait journalier, ainsi que vos modalités et conditions, par mail : [recrutement@ci-actioncontrelafaim.org](mailto:recrutement@ci-actioncontrelafaim.org)

Les offres peuvent être également déposées physiquement, sous plis fermé à la SCIEN, sise dans les locaux de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), Cocody-Angré, 8ème Tranche, en face de l'hôtel DIPPOKA. Tel. : (+225) 22 42 60 78.

Ou au bureau d'Action Contre la Faim à Abidjan, Marcory, Zone 4 C, prolongement rue Paul Langevin.

Numéro de téléphone : 21 35 19 80

Préciser sur l'enveloppe la mention de l'offre citée en objet.

**Délais de dépôt des candidatures : 30 octobre 2018, à 17H00**